

Vivre à Boussens

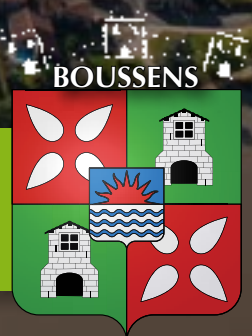
Budget communal
et informations
sur les taxes
➤ p. 4

Les réalisations
et décisions
de la commune
➤ p. 7

Boussens-Infos
Culture-Animations
➤ p. 13

Vie associative
➤ p. 20

Ville de Boussens





Sommaire

LE MOT DU MAIRE	P 3
BUDGET COMMUNAL ET INFORMATION SUR LES TAXES	P 4
LES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE	P 7
DES DÉCISIONS, DES CONSIGNES POUR LE BIEN DE TOUS	P 11
BOUSSENS INFOS-CULTURE-ANIMATIONS	P 13
LA VIE SCOLAIRE	P 18
LA VIE ASSOCIATIVE	P 20
L'ÉTAT CIVIL	P 31
BOUSSENS SERVICES	P 32

*Le Maire, le Conseil Municipal
et le personnel communal
vous souhaitent un très bel été.*

VIVRE A BOUSSENS
Bulletin d'informations municipales
Mairie - 31360 BOUSSENS
bulletin-municipal.boussens@laposte.net

Comité de rédaction et de communication : M. SANS, Maire de Boussens
Mmes GÉRARD Sylvie - DARMANI Guylaine - AIMONE-CAT Françoise
DALLA-ZANNA Rosanna - FALEMPE Karine

Photos : Associations et Photo Club Boussinois

Reproduction interdite sans autorisation

Imprimé par REPRINT - 31200 TOULOUSE

Boussinoises, Boussinois, Chers Amis



A lors que ce bulletin allait être édité, Philippe ALDAY, notre boulanger, nous quittait brutalement. Dans ces premières lignes je veux saluer son engagement dans ce dur et beau métier qu'il aimait.

La mairie de Boussens l'avait accompagné dans l'ouverture de cette boulangerie car ce commerce de proximité nous semblait indispensable. Sa disparition m'attriste profondément, il manque déjà dans le cœur de nombreux Boussinois et dans le cœur du village. A Yolande, Julien et Valentin, je souhaite beaucoup de courage...

Ce début d'année a été marqué par les élections départementales. Je remercie, tout particulièrement et très chaleureusement, les électrices et les électeurs de Boussens qui m'ont accordé majoritairement leur confiance, lors des scrutins des 22 et 29 mars derniers. J'en ai été très touché. C'est un témoignage fort de confiance et une reconnaissance de l'action que je mène, avec le conseil municipal, dans la commune, mais aussi sur le territoire de Cazères et au delà... Cette élection était difficile : avec Sandrine Duarte, nous l'avons gagnée. La majorité départementale a été confortée. Le nouveau président du conseil départemental, Georges Méric, m'a associé à l'exécutif en me proposant d'être Vice-Président chargé des infrastructures, de la voirie et des réseaux. J'en suis très honoré et aussi très fier pour notre commune de Boussens.

Avec mes collègues de la majorité départementale, je poursuivrai les objectifs de solidarité à la personne et de solidarité aux territoires qui sont depuis longtemps les piliers de la politique départementale. Lors de cette campagne électorale, ce qui m'a le plus frappé, c'est la méconnaissance et même l'oubli de ces missions du conseil général qui nous accompagnent tout au long de notre vie et qui facilitent notre quotidien. La protection maternelle infantile, la gratuité des transports scolaires, le versement des allocations pour les

demandeurs d'emploi, les aides pour le logement, les aides pour les communes, leurs services et la voirie... l'accompagnement des personnes âgées, etc...etc..., tout cela c'est le conseil général devenu aujourd'hui conseil départemental !!

Au cours du premier trimestre, le Conseil Municipal et les Services ont préparé le budget de la commune qui a été voté, à l'unanimité, le 15 avril dernier. Les pages suivantes vous présentent les projets et les orientations choisies par le conseil municipal. « Gouverner, c'est prévoir ! », le contexte national et international n'est pas toujours optimiste, les prévisions ne sont pas aisées dans un environnement plein d'incertitudes. A Boussens, la situation financière est très saine depuis longtemps, nous le devons bien évidemment à notre bassin industriel mais aussi à des ressources propres comme les logements locatifs et à une politique raisonnée de développement et d'équipement.

L'engagement du Conseil Municipal au service de l'intérêt général se poursuivra pour développer Boussens au sein et avec la communauté de communes du canton de Cazères.

Dans les pages qui suivent, nous avons rappelé notre devise : « Boussens village sympa » et aussi quelques règles pour « bien vivre ensemble » qui sont parfois oubliées....

En espérant que ce bulletin réponde à vos questions, à vos interrogations, je vous souhaite une bonne lecture, de bonnes vacances et j'adresse mes félicitations à ceux qui ont réussi leur année scolaire. Que cet été soit ensoleillé et agréable pour vous tous.

Christian SANS,
votre Maire et Conseiller Départemental



LES CHOIX POUR LE BUDGET MUNICIPAL

Le 15 avril dernier, le Conseil Municipal était réuni pour voter le budget présenté par Jean Luc Pizzato, conseiller municipal, chargé des finances. Le budget a été voté à l'unanimité : **7 391 063 €** en fonctionnement et **4 929 867 €** en investissement. Lors de la séance précédente, le 30 mars 2015, le

Conseil Municipal avait débattu des orientations budgétaires pour l'année 2015, voté le compte administratif et le compte de gestion de l'année 2014. Au cours de cette même réunion les aides, pour 2015, aux 48 associations, dont le fonctionnement des « TAP » étaient votées à l'unanimité pour un total de **77 200 €**. Le produit attendu

pour les contributions directes avec une augmentation de 3% des taux de l'année précédente, pour les raisons expliquées ci-après était aussi voté à l'unanimité. Les taux de 2015 sont donc : **TH: 11,36 % • FB: 4,88 % • FNB: 23,30 % • CFE: 12,13%**. Ils sont encore très bas par rapport à des communes identiques.

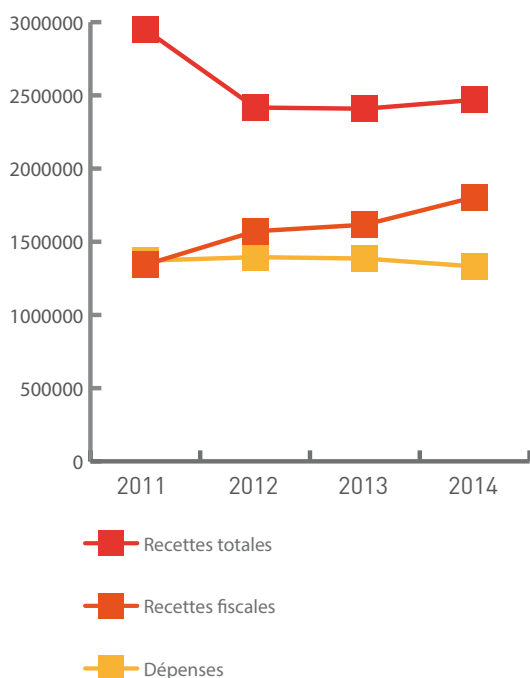
LA LOI DE FINANCES 2015 DU BUDGET DE L'ETAT

Elle met en œuvre la première annuité du plan d'économies décidé par le gouvernement qui permettra de diminuer la dette publique : « Les collectivités territoriales contribuent à l'effort de redressement des finances

publiques, selon des modalités à l'élaboration desquelles elles sont associées. ». Ces mesures sont de 2 ordres : une diminution de la dotation de l'état aux collectivités qui se traduit par une baisse de recettes

pour BousSENS et une redistribution de la richesse par une péréquation entre les collectivités. C'est une dépense imposée pour BousSENS qui a un potentiel fiscal plus élevé que la plupart des communes.

Années	2011	2012	2013	2014
Dépenses en euros	1 342 476	1 571 727	1 616 449	1 805 061
Recettes fiscales en euros	1 371 045	1 394 741	1 385 320	1 331 053
Recettes totales en euros	2 949 556	2 416 857	2 408 738	2 469 523



OBSERVATIONS POUR 2015 ET LES ANNÉES À SUIVRE...

Les recettes fiscales de 2014 sont en baisse, il était indispensable d'augmenter les taux en 2015.

Les dépenses de fonctionnement augmentent nettement et sont supérieures à la fiscalité, c'est préoccupant.

Ces augmentations sont dues à d'importants travaux d'entretien sur les bâtiments et logements communaux.

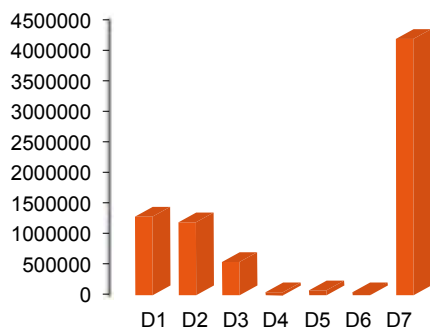
Les recettes totales grâce aux loyers communaux sont en hausse sensible, il faut développer cette solution, car les recettes totales stagnent et pourraient être rattrapées par les dépenses !!!! ce qui serait grave car il n'y aurait plus de capacité à investir !!

La présentation du budget et les informations sur les taxes sont données dans les pages suivantes.

FONCTIONNEMENT

Les dépenses en euros		7 391 063
Charges générales	D1	1 273 520
Charges de personnel	D2	1 228 500
Charges courantes	D3	520 456
Intérêts des emprunts	D4	20 000
Dépenses diverses	D5	120 500
Opérations d'ordre	D6	49 149
Virement à l'investissement	D7	4 178 938

Les recettes en euros		7 391 063
Impôts et taxes	R1	1 337 386
Dotations et participations	R2	553 771
Revenus des immeubles	R3	436 960
Atténuation de charges	R4	20 000
Produits des services	R5	35 600
Produits exceptionnels	R6	23 000
Report excédent année 2014	R7	4 984 346

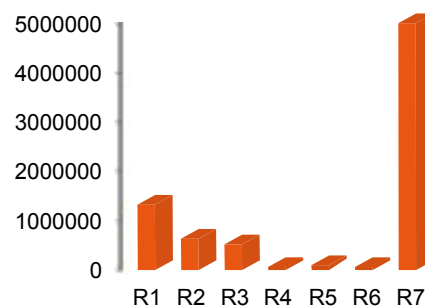


Les prévisions de dépenses D1, D2, D3 représentent le fonctionnement « au quotidien » de la commune.

La dépense D4 représente les intérêts des emprunts de la commune. La dépense D7 représente le virement à la section d'investissement (recette), très importante.

Les recettes fiscales R1 ont bien diminué..... avec la réforme de la TP. Les recettes R2 sont des compensations versées par l'état, R3 sont les revenus des logements locatifs.

Le report de l'excédent 2014, R7, est important, **la trésorerie de la commune est très « saine ».**

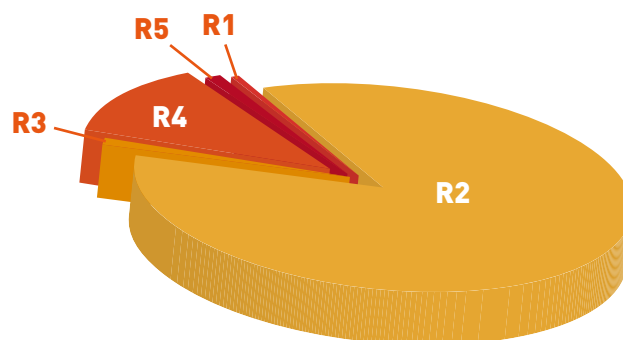
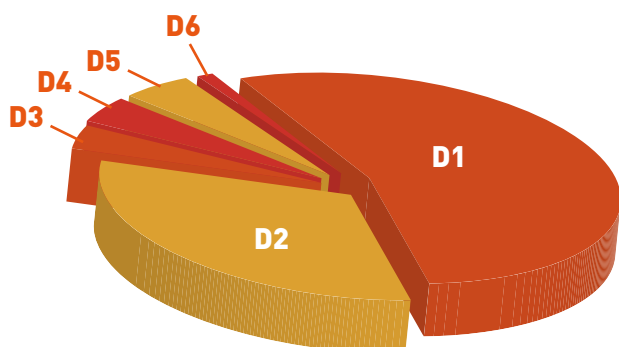


INVESTISSEMENT

Les dépenses en euros		4 929 868
Travaux divers	D1	2 701 807
Achats de matériel et terrains	D2	1 519 999
Travaux RD 817	D3	199 999
Report du CA 2014	D4	208 662
Emprunts, immo d'entreprises	D5	249 400
Dépenses imprévues	D6	50 000

Les recettes en euros		4 929 868
Subventions	R1	28 901
Virement fonctionnement	R2	4 178 938
Emprunts	R3	56 000
Recettes financières	R4	616 879
Recettes d'ordre	R5	49 149

Certaines prévisions de dépenses seront réalisées en 2015 et 2016.

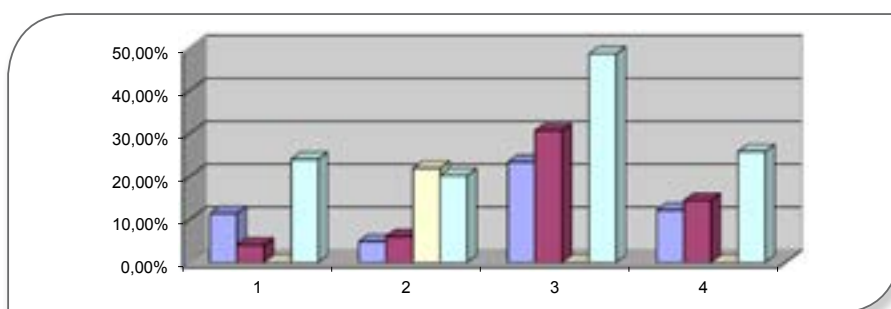




LA FISCALITÉ À BOUSSENS EN 2014 ET AILLEURS

	T. H	T.F.B	T.F.N.B	C.F.E
Locale-BousSENS	11,36%	4,88%	23,30%	12,13%
Com Com (4C) (2015)	4,04%	5,99%	30,64%	14,39%
Département 31 (2015)	0,00%	21,90%	0,00%	0,00%
Nationale (2014)	23,95%	20,20%	48,53%	25,76%

- BousSENS 2015
- Com Com 2015
- Haute Garonne 2015
- France 2014



En 2015 légère augmentation des taux des 4 taxes à BOUSSENS, comme évoqué dans la page explicative du budget.

Remarquons tout de même qu'ils sont toujours bien inférieurs aux taux départementaux et aux taux nationaux.

Le Conseil Municipal ne vote plus le taux de la TP mais vote celui de la CFE depuis 2011.

LE PRODUIT DES 4 TAXES À BOUSSENS

Comparatif entre les produits attendus:

	T. H	T.F.B	T.F.N.B	T.P / C.F.E
En 2012 en euros	97 009	96 554	1 675	193 428
En 2013 en euros	100 693	94 326	1 810	196 844
En 2014 en euros	104 178	96 364	1 810	197 197
En 2015 en euros	108 090	105 701	1 887	201 601

Depuis 2011 le produit de la TH a augmenté car il intègre la part départementale, celui des autres taxes diminue car la part de la Communauté de Communes (4C) a été soustraite et de plus la CFE est très inférieure à la TP.

Allocations compensatrices	AC	Total des produits attendus: AC+4 taxes
En 2012 en euros	1 352 527	1 741 193
En 2013 en euros	1 345 774	1 739 447
En 2014 en euros	1 291 761	1 691 310
En 2015 en euros	1 292 284	1 709 563

En 2015, le produit attendu est en hausse très légère par rapport à 2014, uniquement à cause de la progression de la fiscalité locale qui nous est imposée par la loi de finances, voir l'article de la page 2...

LA TAXE DES ORDURES MÉNAGÈRES À BOUSSENS

Années	2012	2013	2014	2015
Coût total du service des O.M	103 604	106 220	109 407	121 629

Remarque: Les déchets verts sont collectés par la CCCC, «c'est la loi»...car ils sont considérés comme des ordures. Cette nouvelle collecte avait provoqué une augmentation de la TOM, une nouvelle tournée étant nécessaire.

Le montant de la taxe TEOM 2015 sera de 12,75%, à peine supérieur à celui de 2014 qui était de 11,91.



VOIRIE et RÉSEAUX

- Le remplacement de la signalétique fait l'objet d'une consultation, les travaux devraient être réalisés dans le courant de l'année.
- Après une opération de restauration, la route de Cabardos va recevoir un nouveau revêtement en enrobé à froid, le compactage sera réalisé par la circulation des véhicules.
- Le remplacement des lampadaires détruits par des véhicules est en cours. Le plus souvent les conducteurs malveillants n'ont pas laissé d'adresse, la réparation est donc payée par la commune, c'est-à-dire par vous. !!

TRAVAUX dans les bâtiments communaux

- La vidéo protection de la place la Lanne a été raccordée à la mairie par une liaison radio réalisée par la société Scopélec.
- Un panneau d'affichage déroulant a été installé à la mairie car les traditionnels tableaux d'affichage n'étaient plus suffisants. Il a été fourni par la Société ADTM de Cadaujac (33).
- Un panneau d'informations va être installé, au carrefour de la cantine, en remplacement de l'actuel qui n'a jamais fonctionné correctement.
- Un pavillon de la rue des Bouleaux a été entièrement rénové à la suite du départ du locataire.
- Plusieurs chantiers de rénovation vont démarrer, après consultation des entreprises, ils ont été confiés à :
 - › pour la peinture : entreprise Lorenzi de Montréjeau pour un montant de 36 155,50 € HT,
 - › pour les menuiseries : entreprise Fourcade de Saint Marcet pour un montant de 43 277,53 € HT,
 - › pour les portails, grilles: entreprise Comminges Serrurerie de St Martory pour un montant de 10 731 € HT.

LOCATION des « GRANDS BUREAUX »

Depuis le 1^{er} janvier, les services administratifs de Continental sont installés sur l'ancien site d'ELF.

Ainsi les « grands bureaux » sont de nouveau occupés. Nous sommes très heureux d'avoir pu mener à bien l'acquisition du site industriel historique et de lui donner une nouvelle vie, grâce à l'initiative de la société Continental, nouveau locataire. Le montant annuel de la location du bâtiment s'élève à 60000 € HT et hors charges. ERDF, déjà locataire lors de l'acquisition occupe une partie de l'aile gauche pour un montant annuel de la location de 24000 € HT et hors charges. D'autres projets d'installation sont à l'étude...



NOUVEL ACCÈS pour CONTINENTAL

L'appel d'offres pour les travaux de sécurisation de l'accès à Continental a été fait sous forme d'un marché à procédure adaptée. Les entreprises suivantes ont été retenues :

Lot 1 – VRD – Démolition sur parcelle communale : Entreprise COLAS de Labarthe-Inard (31) pour un montant de **328 657,80 € H.T.**

Lot 2 – VRD sur la route Départementale RD 817 : Entreprise COLAS de Labarthe-Inard (31) pour un montant de **142 827,00 € H.T.**

Lot 3 – Génie Civil + Bâtiment : Entreprise COLAS de Labarthe-Inard (31) pour un montant de **227 533,60 € H.T.**

Lot 4 – Electricité – Chauffage – Climatisation - Plomberie : Entreprise

CEGELEC de Toulouse (31) pour un montant de 61 000 € H.T.

Lot 5 – Clôtures – Portails – Entreprise ESPES de Portet/Garonne (31) pour un montant de **75 928 € H.T.**

Le chantier a débuté le **lundi 4 mai**, il se poursuivra jusqu'à la mi août. La circulation sur la RD 817 sera perturbée pendant quelques semaines.



→ Chantier du nouvel accès continental

TRANSACTIONS et RÉSERVES FONCIÈRES

- La Société Continental est désormais propriétaire de tous les bâtiments qui constituent la dernière tranche construite en 2002 par la commune.
- La commune a engagé une procédure d'acquisition des terrains situés dans le quartier de Sansonnet afin de constituer une large réserve foncière pour l'accueil d'activités entre le grand rond point et le quartier de la Seub : « Gouverner, c'est prévoir !! ».
- La commune a engagé une procédure d'acquisition de bâtiments au centre du village afin de développer les logements locatifs : « Gouverner, c'est prévoir !! ».

URBANISME

Chaque numéro du bulletin municipal vous rappelle l'obligation qui vous est faite de déclarer toute construction nouvelle ou aménagement nouveau : c'est la loi, nul n'est censé l'ignorer... Le secrétariat de la mairie vous

renseignera et vous délivrera les formulaires utiles. A compter du 1^{er} juillet les dossiers seront traités par le service d'instruction des autorisations d'urbanisme du Pays du Sud Toulousain et non plus par la DDT.

DÉFENSE INCENDIE

Depuis le 1^{er} mai dernier, la commune de BousSENS a été rattachée au centre de secours de Saint Martory dans le cadre de la réorganisation territoriale du SDIS 31.

AUTOUR de L'ÉCOLE

L'école maternelle a été visitée...

Le matériel audio visuel a disparu, il sera renouvelé... aux frais de la commune et donc des contribuables.

Un incendie volontaire sous le préau a provoqué la destruction du baby-foot et d'un vélo. La mairie a porté plainte, les services de la gendarmerie ont fait un travail remarquable. Les coupables vont payer les réparations.



UN PROJET, « LES JARDINS PARTAGÉS »

En 2014, lors des élections municipales, le projet de « jardins partagés » avait été envisagé. Aujourd'hui, à travers ce bulletin, nous lançons une consultation auprès de vous, afin de savoir si ce projet correspond à un besoin. Le site retenu se situe entre le canal et la gare, à la sortie du passage inférieur, à gauche.

Si cette initiative vous intéresse, merci de vous signaler à la mairie. Une réunion sera organisée par la suite pour examiner les besoins et concevoir ensemble ce projet.

LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE EN CHANTIER

Après des années de procédures et de tracasseries administratives, le projet de construction d'une centrale photovoltaïque sur les terrains de l'ancienne usine SEUB va enfin être réalisé. La société Quadra réalise la construction et

assure l'exploitation. Les terrains, propriété de la Commune, sont loués à la Société Quadra. Ces terrains ont été gravement pollués par le fonctionnement de l'usine SEUB, pour les utiliser, la commune aurait dû procéder à une dépollution du

sous sol. L'installation de la centrale photovoltaïque a pu se réaliser sans intervention sur le sous sol.

La structure porteuse des panneaux est simplement posée sur le sol qui a été reprofilé.

Grand rond-point

Centrale photovoltaïque

Estarac





*Construire ? Réhabiliter ? Agrandir ?
Transformer un bâtiment ?*

Prenez le temps d'un conseil

Permanences sur rendez-vous



Le **Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement** vous reçoit gratuitement afin de vous aider dans vos projets.

Les rendez-vous avec des architectes sont destinés à répondre à vos questions, en particulier :

- sur l'implantation d'un projet dans son environnement,
- sur un projet de construction ou d'amélioration de votre habitation,
- sur les démarches à effectuer auprès des différents services,
- sur l'apport des professionnels et les conditions de réalisation.

Permanences le deuxième jeudi de chaque mois de 9h à 12h
uniquement sur rendez-vous

**Au Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
du Pays Sud Toulousain**
68 rue de l'Église 31390 CARBONNE



Prise de rendez-vous et renseignements

CAUE de la Haute Garonne
Tél : 05 62 73 73 62 / www.caue31.org





VIVRE ENSEMBLE À BOUSSENS

La tranquillité de tous

Le printemps est arrivé, la végétation se réveille, les barbecues fument, les tondeuses « vrombissent » la musique, les chants, les parties de pétanque, les discussions bruyantes animent les soirées.

Vous souhaitez que l'on respecte votre tranquillité, respectez celle des autres en respectant les règlements...

Rappel du décret préfectoral réglementant les horaires pour l'utilisation d'engins bruyants (tondeuse, tronçonneuse..):

- Jours ouvrables : de **8h30 à 12h** et de **14h30 à 19h30**,
- Samedi : de **9h à 12h** et de **15h à 19h**,
- Dimanche et jours fériés : de **10h à 12h**.

Les installations sportives

Les associations, les particuliers utilisent les installations sportives mises à disposition, gracieusement, par la Commune.

Ces installations sont gérées par un employé communal : **Alain BALBUENA**, il est chargé de les faire respecter ainsi que le règlement intérieur :

- Les jours d'ouverture,
- Les horaires d'ouverture,
- Les conditions d'utilisation générales,
- L'extinction des feux,

- L'interdiction de manipuler certaines commandes (chauffage par exemple),
- Le fonctionnement des sanitaires,
- La mise à jour des plannings,
- Le signalement de dysfonctionnements.

Nous comptons sur la compréhension de tous afin que ces installations soient utilisées dans les meilleures conditions.

La collecte des déchets

- Les **déchets ménagers**, les déchets non triés sont collectés le **lundi matin** par les services de la Communauté de Communes.
- Les **déchets recyclables, obligatoirement triés**, sont collectés le **jeudi matin** par les services de la Communauté de Communes.
- Les déchets verts, en quantités limitées, sont collectés le **jeudi matin** par les services de la Communauté de Communes.
- Les autres déchets seront déposés à la déchetterie par **apport volontaire** tous les jours sauf le jeudi matin.
- Les encombrants objets de grandes dimensions sont collectés le 1er lundi de chaque mois par les services communaux. Les objets de petites dimensions ne seront plus collectés. Ils doivent être portés à la déchetterie par vos soins.
- Concernant les déchets verts en grande quantité, la décharge communale est définitivement

fermée. Les services communaux doivent les apporter au centre de traitement de Roquefort. Ce service est payant pour la commune. Mais les bennes communales seront toujours mises à disposition « gratuitement » pour les Bousinois qui réalisent eux-mêmes les travaux de taille de haies, d'élagage ou autres.

Les bennes communales ne seront plus mises à disposition lorsque les travaux seront effectués par des entreprises car celles-ci sont tenues par la loi d'éliminer les déchets qu'elles produisent.

La réservation d'une benne implique donc que vous réalisiez vous-même les travaux.

Les animaux

- La prolifération des chats « sans maître » est en constante augmentation dans le village. Les chats sont devenus les « mal aimés », c'est dommage !! Comment résoudre ce problème ??? Nous attendons vos suggestions.
- Les trottoirs, les espaces verts sont jonchés de « crottes » des chiens que leurs maîtres promènent le plus souvent loin de chez eux !! sans penser aux enfants, aux piétons... Les chiens aussi deviennent les « mal aimés ».

« BOUSSENS village sympa » : essayons tous ensemble de préserver cette devise.



→ Une partie de la salle

« VOISINS VIGILANTS » RÉUNION PUBLIQUE DU 28 MAI 2015

Le 28 mai, une réunion publique d'information a eu lieu à la Salle des Fêtes de la mairie de Bousens. Le Lieutenant-Colonel GOJKOVIC-LETTE, commandant la compagnie de Muret, accompagné du Major BERTOLINO responsable de la communauté de brigades de Cazères, est venu présenter le dispositif des « voisins vigilants » à la population, et ce, à l'invitation du maire, Christian Sans.

Le Lieutenant-Colonel faisait savoir que le dispositif « voisins vigilants » sollicité par la municipalité était d'abord et avant tout, l'adhésion de la population bousinoise.

Il était rappelé que depuis l'installation de la vidéo-protection sur la commune, le nombre des cambriolages avait diminué de plus de 80 % sur une année, d'où l'aspect préventif et dissuasif de ce système.

Ce projet « voisins vigilants » ne peut fonctionner que s'il existe une bonne sociabilité dans les quartiers et les rues. Les référents et les volontaires auront pour tâche d'avertir les services compétents pour les faits qu'ils jugent anormaux dans leur voisinage. Ils n'interviennent pas directement. Il n'est pas question de se substituer à la gendarmerie dans ses missions de police judiciaire, mais plutôt d'être attentif à ce qui se passe dans leur entourage.

En cas de doute, il est conseillé d'appeler la gendarmerie en composant le 17 ou 112 pour les mobiles.

Monsieur le Maire rappelait à l'auditoire qu'au cours de la semaine dernière, sur la commune, de nombreux méfaits avaient été commis : une tentative de vol et incendie de voiture, un incendie volontaire dans les locaux de l'école primaire, la dégradation d'un défibrillateur, des jets de galets sur trois camions qui circulaient sur l'A64 et un vol de moto.

Pour ces faits, la COB de Gendarmerie de Cazères est chargée de l'enquête.

Le lieutenant-colonel, a ensuite répondu aux multiples questions du public venu nombreux (plus de 85 personnes).

La majorité des personnes présentes a été convaincue par les réponses données et par l'intérêt de ce dispositif dont la réussite dépend surtout de la qualité des liens de voisinage et des échanges entre les résidents et la Gendarmerie Nationale.

Les habitants de BOUSSENS souhaitant adhérer à cette participation citoyenne sont priés de se faire connaître à la mairie.



Vous êtes **victime ou témoin**
d'un **cambriolage** :

APPELEZ LE 17 OU LE 112

Votre appel peut être déterminant
pour interpellier les cambrioleurs



Contre les **cambriolages**,
ayez les **bons réflexes** !

Protégez votre domicile

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Soyez attentifs à vos clés.
- Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

Vous êtes un professionnel (commerçant, chef d'entreprise...), vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de vos locaux (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).

En cas d'absence

- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.
- Protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquêtes.
- Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité). Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Les policiers et les gendarmes sont à votre service,
demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.



Pour en savoir plus,
www.interieur.gouv.fr



VŒUX DU MAIRE

Le vendredi 9 janvier 2015, le maire Christian SANS présentait les vœux du Conseil municipal à la population.

Il remerciait toutes celles et tous ceux qui ont travaillé et donné de leur temps, de leur énergie, au service de la commune pendant l'année écoulée..... Il associait à l'action du conseil municipal et donc à ses remerciements les personnels des services communaux. Tous travaillent avec le souci du service public et de l'image de la commune.

Ensuite il remerciait : les associations dynamiques, l'école, les services publics, les représentants de l'Etat, du Conseil général, de la Région, la gendarmerie, les pompiers et tous ceux qui constituent le tissu économique de notre commune : les industriels, les artisans, les commerçants et les professions libérales.

Cette traditionnelle cérémonie est ensuite l'occasion pour le Maire de faire un point de l'année écoulée et des projets pour l'année à venir...

En conclusion, le Maire formait des vœux pour que la commune de BousSENS continue son développement raisonné et réfléchi pour le bien de tous.

Carole Delga, Secrétaire d'Etat, présente à cette cérémonie des vœux, était invitée par Christian SANS à prendre la parole. Avec chaleur et talent, elle s'adressait à l'assemblée pour présenter ses vœux et parler de son action...

LE REPAS DES AINÉS

Les aînés de BOUSSENS ont été gâtés, 76 colis ont été distribués à ceux qui ne pouvaient pas se déplacer. Les autres, au nombre de 115, ont été invités, à une manifestation conviviale, par le Maire et le conseil municipal.

C'est le samedi 17 janvier dernier, que tous se retrouvaient à la salle

des fêtes pour partager un succulent repas préparé par le traiteur ARLET et ensuite succomber au charme de la chanson française.

Le maire Christian SANS accueillait les invités avec des propos chaleureux, il insistait sur l'attachement du conseil municipal à cette rencontre et souhaitait une heureuse et excellente année à toutes et à tous.

Le duo de la Cie Nat & Co ravissait le public pendant plus d'une heure et demie. Ces deux chanteuses comédiennes, vêtues de costumes d'époque qu'elles changeaient au gré des scènes, racontaient, au travers de très belles chansons, l'histoire de France de 1900 à nos jours. L'émotion était bien présente face à l'émergence des souvenirs d'antan.





La cérémonie de la citoyenneté 2015

Le lundi 9 février dernier, le Maire et le conseil municipal recevaient 10 jeunes boussois pour leur remettre le livret du citoyen et la carte d'électeur.

Plusieurs étaient accompagnés de leurs parents. Les premiers mots de Christian SANS étaient pour les féliciter de ce premier acte de civisme : « en recevant cette carte d'électeur, vous avez donc désormais le droit de vote. C'est un droit qui n'a pas toujours existé. Il est le fruit d'une longue évolution de nos institutions et du combat mené par tous ceux qui ont permis que nous jouissions aujourd'hui de cette liberté fondamentale. Pouvoir voter, c'est un signe de liberté et le

droit à s'exprimer, c'est une chance que nous avons par rapport aux habitants d'autres pays. »

Le maire faisait ensuite un bref rappel sur l'histoire du droit de vote en indiquant que le droit de vote des femmes datait du 21 avril 1944, il y a 71 ans à peine, et que le 5 juillet 1974, le droit de vote et la majorité légale étaient ramenés de 21 à 18 ans.

Il concluait : « Je vous dis, Je vous demande, de faire usage de ce droit de vote que vous avez désormais, de ne

jamais laisser les autres choisir pour vous, de ne jamais laisser décider à votre place. »

Al'appel de leur nom, Guylaine Darmani, la Secrétaire Générale leur remettait la carte d'électeur qu'ils utiliseront le 22 mars prochain à l'occasion des élections départementales.

Un verre de l'amitié et une belle photo concluaient cette sympathique cérémonie.



Commémoration du 8 mai

En ce 8 mai 2015, 70 ans après la capitulation des nazis, nous étions nombreux devant le monument aux morts: les enfants, les porte-drapeaux, les anciens combattants, la chorale des 3 vallées, les pompiers, les gendarmes, les représentants des associations, les employés communaux, les élus et la population.

Le Maire, Christian SANS, après avoir lu le message du Secrétaire d'Etat, remerciait toutes et tous chaleureusement. Il insistait ensuite sur le devoir de mémoire ; « il ne faut, il ne faudra jamais oublier... nous en avons tous la responsabilité avec nos fonctions respectives, qu'elles soient professionnelles, sociales, familiales ou en tant qu'élus de la République... Agir pour que nos enfants puissent toujours vivre libres et s'épanouir dans un univers de respect mutuel, de tolérance, de fraternité et de paix. »

Le chant des partisans et la Marseillaise étaient magnifiquement interprétés par le Choeur des 3 Vallées.

Après ce moment de recueillement, nous nous retrouvons à la salle Djellali, pour un moment convivial.



→ Les enfants devant le monument

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation

Le Maire, Christian SANS déclarait : « Nous sommes réunis pour la première fois à BousSENS pour commémorer cette journée nationale du Souvenir des victimes et héros de la Déportation.

Je veux remercier ceux qui ont souhaité que notre commune s'inscrive dans ce travail de mémoire et particulièrement Monsieur René Fajerweg, qui nous a interpellés et accompagnés dans cette démarche.

La Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation se déroule chaque année le dernier dimanche d'avril. Cette date a été retenue en raison de sa proximité avec la date anniversaire de la libération de la plupart des camps.

La Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation honore la mémoire de tous les déportés sans distinction et rend hommage à leur sacrifice. Cette journée a pour vocation de rappeler à tous ce drame historique majeur, les leçons qui s'en dégagent, pour que de tels faits ne se reproduisent plus. »

« En cette période du 70ème anniversaire de la libération des camps

de concentration et d'extermination, de la défaite du nazisme et du retour des déportés, nos pensées vont tout d'abord à tous ceux qui ne sont pas rentrés, victimes de la barbarie des oppresseurs nazis.

Nous voulons aussi rappeler la longue incertitude et l'anxiété des familles guettant le retour des survivants, la joie des retrouvailles pour les uns et la détresse devant l'anéantissement terrible de l'espoir pour les autres.

Le retour des déportés que nous commémorons aujourd'hui a symbolisé la défaite de la déshumanisation pratiquée systématiquement par les nazis et le triomphe de la liberté et des valeurs fondatrices de la civilisation.

Les déportés rappellent, pour les avoir vécus, à quels désastres conduisent la violence, le mépris de la dignité humaine, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.

Au lendemain des événements tragiques qui ont durablement ébranlé la conscience collective au mois de janvier dernier et réveillé nos sentiments patriotiques, nous voulons dire notre attachement à la République et à l'unité nationale.

L'oubli, la banalisation de l'horreur et de la violence, l'instrumentalisation de la peur et le rejet de l'autre sont les dangers réels qui menacent nos sociétés.

Cette Journée du Souvenir revêtira tout son sens si elle ne se limite pas à la mémoire du passé mais si elle s'inscrit aussi dans le présent et l'avenir. Il appartient aux nouvelles générations d'honorer l'action et les sacrifices des déportés en agissant pour que le respect de la dignité humaine, la solidarité et la liberté triomphent à nouveau dans un monde plus juste et plus pacifique. »





PRÉVENTION ROUTIÈRE

Une belle réussite pour une première à BousSENS, où plus d'une soixantaine de personnes avaient répondu à cette invitation de sensibilisation et de remise à niveau du Code de la Route. Mme Saint-Supéry, Conseillère Municipale, les remerciait de leur présence, et présentait les deux animateurs de la Prévention Routière MM. SERRES et GAILLARD. Les intervenants de la Prévention Routière, ravis de la participation active de l'auditoire, proposaient de renouveler l'an prochain une deuxième séance, tant ils ont trouvé le public attentif et intéressé.



LA MÉDIATHÈQUE EST OUVERTE À TOUS

RAPPEL : cotisation annuelle :

3 € pour les adultes bousSinois

5 € pour les adultes de l'extérieur

GRATUIT pour tous les enfants de moins de 18 ans.

GRATUIT pour les demandeurs d'emploi

Poste informatique :

10 € /an ou 1 € / l'heure

Nous vous accueillons :

Les lundis :

de 13 h 30 à 17 h

Les mercredis :

de 10 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Les vendredis :

de 13 h 30 à 18 h



LES NOUVEAUTÉS SONT LÀ ! VENEZ LES DÉCOUVRIR !

RAPPEL DES DIFFÉRENTES ANIMATIONS :

Du 9 au 27 février 2015 : exposition peintures : ULF JOHAN

Du 2 au 27 mars 2015 : expo photos Mme TECHENE

Du 1er au 27 avril 2015 : exposition tableaux de sable : Martine NESPOULOUS

Animations à venir :

3 juillet au 30 octobre 2015 : prêt d'un piano en libre accès par la bibliothèque départementale de prêt de Labège. Venez essayer !

Du 2 au 25 septembre 2015 : exposition peinture Pyrénées Expression.

Le 12 octobre 2015 : début du concours Bandes Dessinées (inscription et retrait des planches vierges)

Le 04 novembre 2015 (à confirmer) : spectacle théâtral à la médiathèque avec la compagnie des Culturelles du Comminges « les Tintabulles » à 15 h.

Du 16 au 27 novembre 2015 : exposition des planches de bandes dessinées pour le concours organisé par la Mairie.



La médiathèque sera fermée du 3 au 17 août 2015 inclus.

Elle réouvrira à partir du mercredi 19 août à 13h30.



COMMUNIQUÉ DU CORRESPONDANT INTEMPÉRIES

- En cas de panne électrique à votre domicile, vous devez appeler le n° de téléphone inscrit sur votre facture. ERDF vous indiquera le temps de dépannage.
- En cas de panne électrique suite à intempéries (vent, neige, etc...), ou catastrophes naturelles, vous devez contacter le secrétariat de la mairie au 05.61.90.02.25 pendant la semaine, ou durant les week-ends, M. RAMEAU,

correspondant intempéries au 05.61.90.13.85. ou M. le Maire qui, seuls, détiennent le numéro d'urgence ERDF.

RAPPEL : NE PAS TOUCHER UN CÂBLE AU SOL – RISQUE DE MORT



NATATION LOISIRS BOUSSENS POUR ADULTES

L'activité de la NATATION a commencé depuis fin septembre 2014, à la piscine de Saint Gaudens (31), rue Romain Rolland, tous les mardis de 19h30 à 21h00, et ce, durant la période scolaire.

Information : Pour le 2ème trimestre, il est prévu de faire passer le brevet des 25 m, 50 m ou plus, aux nageuses et nageurs le 23 juin prochain.

RAPPEL :

- Cette activité est ouverte, **sans distinction de domiciliation**, à toutes et à tous.

- Pour ceux qui le souhaitent, un co-voiturage s'est mis en place à partir de la Mairie de BOUSSENS : le départ est prévu à 19h00.
- Pensez au bonnet de bain obligatoire. Les shorts et bermudas sont interdits.
- Le seul frais pour participer à cette activité est **le prix d'entrée à la piscine** (2 €/pers)

- Le matériel (planche, bouée, etc...) est mis à notre disposition gratuitement par les maîtres-nageurs de la piscine. N'hésitez pas à vous faire connaître.

Contact et renseignements au :

05.61.97.58.33 ou 06.16.09.27.48.
E-mail : natationbousSENShk@gmail.com

MANIFESTATIONS À VENIR

25 et 26 juillet : Festival Country

26 juillet : Départ de l'étape du Tour de la Communauté de Communes des terres d'Aurignac

14,15 et 16 août : Fête Locale

5 septembre : Forum des associations de 14h à 18 h au Gymnase

4 octobre : Thé dansant

14 octobre : Pronomades : Arts de la rue

7 novembre : Soirée Théâtre

Du 16/11 au 27/11 : Concours de bandes dessinées

21 novembre : Soirée vin nouveau

25,26 et 27/11 : Téléthon

6 décembre : Stage de danses suédoises

9 et 10 décembre : Pronomades : Théâtre

17 décembre : Noël des enfants

31 décembre : Réveillon

ÉCOLE MATERNELLE

Le 7 mai, la classe de moyenne section s'est rendue au parc Xploria avec la classe de l'IME d'Aurignac.

Ce parc se trouve au Mas d'Azil en Ariège et est consacré à l'histoire de l'évolution des espèces. Cette sortie entraine dans notre projet de classe sur les dinosaures.

La météo était très favorable et Florent, notre guide, nous a beaucoup instruits par sa maîtrise du sujet. Les ateliers fouilles de l'après-midi

ont eu un grand succès auprès des élèves.

Vous trouverez d'autres photos sur notre blog en tapant «MS Bousens» sur un moteur de recherche.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le jeudi 9 avril 2015, la classe de CE2 est allée visiter le musée de la Préhistoire à Aurignac.

Nous avons vu un abri préhistorique où vivaient des Aurignaciens. Au musée, nous avons vu un crâne d'éléphanteau, des restes d'animaux préhistoriques et des outils, des

armes, des instruments. Aujourd'hui nous en savons plus sur les Aurignaciens. Nous vous conseillons d'y aller.

Les élèves de CE2





ALSH Des chocolats bien mérités !

Après plusieurs semaines de travail à l'école, les enfants étaient heureux de retrouver l'accueil de loisirs et de profiter des activités...

Le printemps était à l'honneur ! Création de chapeaux, décoration de masques, plantation, quizz du printemps... et bien plus encore ont fait le quotidien des enfants. De vrais souvenirs à ramener à la maison !

Le mercredi c'est jour de sortie... Nous sommes partis découvrir les grandes forêts de séquoias dans l'Ariège. Comprendre les énigmes de la faune et de la flore, observer, sentir et entendre les mystères de la nature étaient notre mot d'ordre. Puis, en route vers le jeu de piste pour découvrir une forêt pleine

de surprises de manière ludique sans oublier le parcours aventure dans les arbres....

Nous sommes rentrés fatigués de cette belle journée mais nous sommes tous prêts à recommencer !

Pour clôturer cette belle semaine, les enfants sont partis à la chasse aux œufs, armés de leurs paniers qu'ils avaient fabriqués dans la semaine. Les cloches sont repassées pour déposer des chocolats aux enfants qui, après une semaine riche en activités, l'avaient bien mérité.



A bientôt et nous espérons vous voir nombreux lors des prochaines vacances....

Les TAP, un grand succès !

L'année scolaire touche à sa fin et il est l'heure du bilan.

En effet, au mois de septembre la municipalité et l'ensemble de l'équipe d'animation ont réfléchi à un moyen de divertir les enfants dans un cadre différent de celui de l'école. Pari réussi ! Grâce aux diverses associations (Tennis, Karaté, Culture Occitane et Song Day) les enfants du primaire se sont amusés tout en intégrant des règles du « vivre ensemble ».

Pour les plus petits, des bénévoles sont venus prêter main forte. Les enfants

ont appris quelques mots et chansons en anglais et ont même découvert le langage des signes.

Les animatrices s'investissent également et proposent des ateliers pétanque, patins à roulettes et cuisine. Un grand livre de recettes est en préparation...

Un grand merci aux associations, aux bénévoles et à l'ensemble de l'équipe pour leur participation active et leur enthousiasme ainsi qu'à la municipalité

pour sa participation financière, sans oublier les enfants, pour tous ces moments de partage, de joie, de chamaillerie...

Fin juin, les enfants seront fiers de montrer à leurs parents une représentation de tous ces ateliers mais CHUT.... c'est une surprise...

A bientôt et nous espérons vous voir nombreux lors des prochaines vacances...





LA FÊTE DES VOISINS

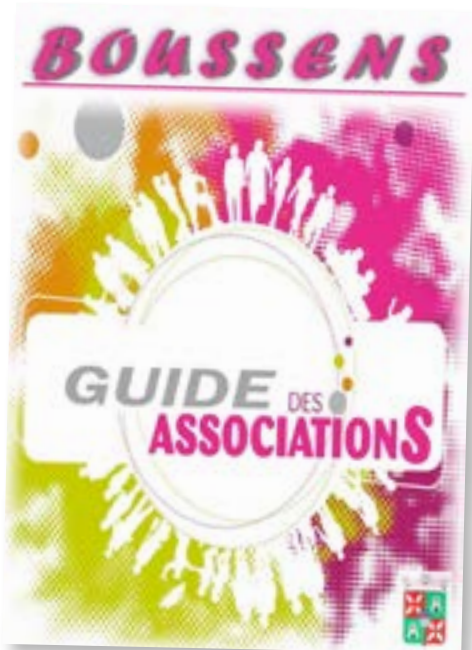


Les préparatifs, dans l'après-midi, se sont déroulés dans une ambiance chaleureuse. Les bénévoles (Michel, Mahmoud, Georges, René) ainsi que les employés municipaux et les conseillers municipaux ont uni leurs efforts pour l'organisation de cette manifestation traditionnelle.

La soirée a démarré aux environs de 19h00 autour de divers apéritifs apportés par les « voisins ». Le barbecue, sous l'œil vigilant de Michel, allait griller saucisses et autres « cochonnailles ».

Les tables étaient remplies de nourritures tant abondantes que variées. Une centaine de personnes avait répondu présent, majoritairement du « plateau ».

Toute la soirée s'est déroulée au son de l'accordéon de Benoît, dommage que vers 22h30 quelques gouttes soient venues perturber cette sympathique soirée. **A l'année prochaine...**



FORUM DES ASSOCIATIONS 2015

Le forum des associations se déroulera le samedi 5 septembre de 14h00 à 18h00 au gymnase à BousSENS.

De nombreuses associations seront présentes et des animations se dérouleront durant l'après-midi.

Venez nombreux !!!!!!!!!!!

La commission animation.



ACCA BOUSSENS

Une saison s'est achevée, une autre va commencer...

La saison 2014-2015 s'est très bien passée et le moral est « au beau fixe », nous étions 38 chasseurs sur la commune.

L'ACCA a offert :

- 1 chevreuil aux écoles (RIP)
- 1 chevreuil à l'association « un maillot pour la vie »
- 1 chevreuil pour le Téléthon

L'assemblée générale n'ayant pas eu lieu, je ne peux pas vous préciser à ce jour si les membres du bureau resteront inchangés.

**Le Président
Roger RAMEAU**

ANCIENS COMBATTANTS



Les porte-drapeaux de BousSENS sont par définition des anciens combattants qui assurent bénévolement, lors des manifestations patriotiques, le service du port du drapeau tricolore de leur association, fièrement accroché à la hampe, représentant ainsi leur commune sur le plan départemental et régional.

Ils exercent au mieux leur fonction avec constance et dignité.

En plus de leur mission hautement symbolique, ces femmes et ces hommes se montrent accueillants, à l'écoute et toujours prêts à rendre service au sein de leur village et sont souvent présents dans de nombreuses associations autres que la leur.

Nous accueillons les militaires retraités ou toujours en activité, ayant

participé aux opérations extérieures des vingt dernières années.

Il nous faut du sang neuf, ces militaires qui ont vécu de durs moments et sont à même de perpétuer le devoir de mémoire aux jeunes générations.

Ci-après la liste des lieux des opérations extérieures :

Mauritanie, Cambodge, Zaïre, Centre Afrique, Ruanda, Somalie, Congo, Golfes, Liban, Tchad, Mali, Ex-Yougoslavie, Irak et bien d'autres encore.

Vous pouvez nous joindre lors des cérémonies au monument aux morts de BousSENS, lors des manifestations républicaines ou en nous écrivant à la Mairie.

L'assemblée générale se tiendra le 12 juin à BousSENS où seront dévoilées les futures activités de notre association, tout cela sous le symbole de l'amitié et de la convivialité.

A bientôt.





LA BOUCHE EN CHOEUR

La *Bouche en Choeur* est une association de musique dont l'objectif est de donner aux enfants une formation musicale de qualité dans un cadre plus libre que celui d'une école de musique et de permettre aux adultes amateurs de se former à la musique en suivant leur rythme. L'association propose aux adultes et enfants des cours de :

- Guitare
- Batterie

- Piano
- Chant
- Choeur (ouvert à tous)

Les concerts de l'association ont beaucoup de succès.

La Bouche en Choeur propose également des stages de chant ; des stages Clown et Voix et des stages de Clown ludiques pour adultes.

Renseignements au : 07 71 08 13 15

E-mail : labouchenchoeur@yahoo.fr

Adresse : Mairie - 31360 BOUSSENS



BOUSSENS RANDO CLUB

Pour continuer sur sa lancée, le BRC poursuit les sorties du mardi qui ont toujours du succès.

Le samedi 11 avril, une sortie en bus a été organisée à Carcassonne ; le beau temps étant avec nous, nous avons pu mener à bien notre projet, à savoir le matin une randonnée autour du lac de la Cavayère avec

le pique-nique sur place et l'après-midi, visite libre de la cité.

Chacun a su trouver de quoi satisfaire sa curiosité...

Du 6 au 10 mai, un groupe partira en Camargue ; ensuite, quelques-uns randonneront dans le Gers sur les chemins de Saint-Jacques et

du 13 au 20 juin, nous explorerons l'Ardèche.

Toutes ces sorties se font toujours dans la bonne humeur et sont l'occasion de nouer ou renforcer des liens entre les randonneurs.

Le BRC vous souhaite de bonnes vacances !





→ Le nouveau bureau

LES CHŒURS DES 3 VALLÉES

Après les vacances de fin d'année, nos répétitions hebdomadaires ont repris le 7 janvier 2015. A l'issue de cette soirée nous avons tiré les rois.

Le 28 janvier nous avons réuni le Conseil d'Administration pour préparer notre Assemblée Générale qui a eu lieu le 11 février 2015. Pour clôturer cette soirée l'Estarac nous avait préparé un pot d'înatoire qui fut très apprécié.

Notre nouveau bureau est ainsi constitué :

Président : Yves SOUDAIS

Vice-Présidente : Anne-Marie CORTINA

Secrétaire : Monique PACCANELLI

Secrétaire adjointe : Anna OSNOWYCZ

Trésorière : Marie-Ange SCOTTO DI CARLO

Trésorier adjoint : Manuel GRENIER

Nous répétons activement sous la direction de Katrine HORN pour renouveler notre répertoire ; un concert est prévu le dimanche 28 juin à BousSENS (plus de précisions seront données en temps voulu). Le 1er juillet nous ferons notre traditionnel repas de fin de saison.

Si vous souhaitez mieux nous connaître n'hésitez pas à consulter notre site internet :

<http://chœurs-des-trois-vallées.e-monsite.com/>

Si vous aimez chanter rejoignez-nous, les répétitions ont lieu tous les mercredis de 20h30 à 22h30 à la salle des fêtes de BousSENS dans la joie et la bonne humeur...

Le bureau

LE COMITÉ DES FÊTES

Cette année les 14, 15 et 16 août BousSENS sera en fête, il y en aura pour tous les goûts, de quoi satisfaire les jeunes et les moins jeunes, l'équipe dynamique du comité des fêtes y a veillé.

Vendredi 14 août sera une soirée exceptionnelle !!!!

A 22 h 30 grand feu d'artifice tiré sur le Lac avec comme thème musical « Bandas et Férias ».

A 23 h 00 la soirée débutera avec « **La Furia du Sud** » qui vous proposera un rendez-vous festif, avec une programmation musicale atypique pour un spectacle aux couleurs du Sud.

Les Flagrants Délires débiteront la soirée avec leur concert « en live » sur la place du Pré Commun, ils présenteront leur dernier album intitulé « LES JAMBES EN L'AIR ».

Leur accent Cadurcien résonne déjà dans toute la France et sent bon le soleil.

Pour ambienter la suite de la soirée, **Deejay Fanou** vous embarquera dans un grand voyage musical, dans un univers qui se veut festif, pétillant et inattendu. Une seule préoccupation pour lui : le bonheur et l'épanouissement du public.

Fanou est un DJ connu et reconnu dans le domaine, capable à lui seul de vous faire chanter, danser,

transpirer, agiter, sourire et faire partir en vrille le public... Fanou est une arme à retourner les foules tout simplement !!!

La recette est facile, un concert live des Flagrants Délires, avec un DJ Festif accompagné de ses charmantes danseuses sexy & glamour, tout cela entraîné par un public de folie.

Un cocktail d'humour, d'émotions, d'énergies, de sourires et de rythmes endiablés !

Un rendez-vous festif pour petits et grands !

Il est prévu le **samedi 15 août** : la messe, l'apéritif concert, un concours de pétanque, l'immanquable repas servi le soir sous chapiteau et une belle fin de soirée avec le grand orchestre de variétés : **METEOR**.

Dimanche 16 août : les jeux pour les enfants, les danses folkloriques, un apéritif Tapas (nouveau) en attendant la célèbre accordéoniste Sandrine TARAYRE qui revient à BousSENS pour le plus grand plaisir des danseurs chevronnés.

Le grand vide-greniers aux abords et sur le Pré Commun est quant à lui,

fixé au dimanche 9 août, alors... dès à présent... direction votre grenier ou votre cave !

Le programme intégral de la fête locale sera distribué dans vos boîtes aux lettres début juillet.

Si vous souhaitez donner un peu de votre énergie et vous investir au sein de cette association, n'hésitez pas ! Il est encore temps.... Contact : 06.76.48.39.29.

A bientôt pour faire la fête.....

Le Comité des Fêtes de BousSENS





ÉCOLE DE CHANT SONGDAY

C'est un cortège de voitures qui a démarré depuis notre « chère mairie » le samedi 14 mars à 7h30. Huit élèves et leur famille ont pris la direction du casting de The Voice..!

L'idée de partager ensemble cette expérience a fini par convaincre les plus indécis : nous partons tous dans la joie et la bonne humeur qui règnent au sein de l'école.

Nous voilà arrivés sur le parking et déjà une bonne centaine d'artistes « bouche » les entrées... toutes les entrées... A l'ouverture des portes, c'est la ruée pour « grappiller » quelques places le long du tapis rouge qui sillonne les allées jusqu'au Graal ! L'enseigne « Leclerc Roques » n'est pas ce jour là un hypermarché mais une vraie fourmilière. L'ambiance est excitante, et chacun « pousse » sa chansonnette pour se préparer à passer devant le jury. Nous sommes heureux de vivre cet événement tous ensemble. Le premier de notre petit groupe entre enfin dans l'arène vers 12h... Petit à

petit, nous nous réjouissons car quatre de nos chanteurs ont su convaincre le jury aux présélections, ils auront la chance d'être auditionnés par M. Bruno BERBÈRES pour la seconde sélection prévue à 14h30.

Et de un !.. Corentin partira à Paris !!! C'est la joie mais également le stress qui monte pour Rudy (15 ans), Manon (11 ans) et Garance (10 ans).

L'attente est longue... Manon est la dernière de nous à passer, il est 18h... Nous n'aurons pas la réponse tout de suite car pour les enfants la décision sera annoncée plus tard par téléphone. Encore de l'attente et de l'espoir pour

nos jeunes artistes qui furent ravis (et pas peu fiers) d'avoir franchi toutes ces étapes.

Il nous aura fallu attendre le mardi suivant pour avoir la fierté d'apprendre que Manon avait été retenue pour la prochaine étape : le casting à Paris !

Les samedis 14 et 21 mars, au centre commercial « Leclerc Roques », plus de 4 000 chanteurs sont venus tenter leur chance, une cinquantaine ont été retenus et sur ce nombre... une élève de l'école de chant Songday !

[A suivre ...](#)

ELDORADO BOUSSENS FABAS

Notre 6ème festival country se déroulera les 25 et 26 juillet, avec cette année une star incontournable du monde de la country : Séverine FILLON, marraine du festival.

Cette chorégraphe mondialement connue, animera le festival durant ces deux jours sur plus de 200 m2 de plancher que la Mairie mettra à notre disposition, celui de l'association s'étant dégradé au fil des années.

Comme chaque année, les bénévoles mettront tout leur enthousiasme à vous servir les grillades du samedi soir et le repas du dimanche midi. N'hésitez pas à vous inscrire au plus tôt.

L'équipe de l'association ELDORADO se mobilise tout au long de l'année pour l'organisation de soirées repas/spectacle et du réveillon.

Le festival est l'une de leur priorité, il clôturera la saison et c'est vous, Boussinoises et Boussinois, qui en êtes les acteurs car votre présence est indispensable à la réussite de cette manifestation.

Venez nombreux ! Ce festival est gratuit et nous mettons tout notre cœur à vous faire passer deux jours inoubliables à BousSENS.

Les 25 et 26 Juillet 2015
6^{ème} Festi' Country
EL DORADO
Notre marraine
SEVERINE FILLON
animera le festival pendant
les deux jours
(31) BousSENS

Samedi
14 h 30 Plancher ouvert
19 h 30 grillades
21H00 Concert
THE SHOOTERS
Tribe
200 m2 de plancher

Dimanche
10 h départ du défilé
13 h repas
17H00 Concert
RUSTY
S.E.C.A.M.

- * Exposition de motos, camions et voitures américaines
- * Taureau mécanique Gratuit
- * Chateau gonflable Gratuit
- * Village d'exposants
- * Camp US
- * Saloon
- * Restauration sur place

FESTIVAL GRATUIT
Partenaires : 00 75 87 87 88 / 00 63 87 45 11



ASSOCIATION ÉTOILES DE L'ESPOIR

Le Téléthon 2014 a eu lieu les 5, 6 et 7 décembre dernier. Durant ces 3 jours, nous avons organisé : bal musette, baby-gym, voiture tonneau (offert par la Société Continental), animation karaté, soirée dansante avec repas, concours de belote. Grâce à la vente d'objets divers, de pâtisseries et de boissons ainsi que les dons de diverses associations, d'entreprises, et de la commune, nous

avons pu reverser à l'AFM la somme de 3 000 €. Cette année le Téléthon se déroulera à BousSENS **du 27 au 29 novembre 2015**. Sont déjà prévus : bal musette, soirée dansante, démonstration de karaté, lâché de ballons, concours de belote. Nous recherchons des bénévoles qui veulent bien s'impliquer et défendre cette cause, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez accueillis avec

grand plaisir.

La cotisation annuelle des bénévoles actifs est de 15 €.

Les enfants malades, les parents et la recherche attendent notre aide. Ils ont besoin de nous tous. Cela n'arrive pas qu'aux autres.

**La présidente
Isabelle Touzanne**

Port : 06.24.43.35.32

Mail : etoilesdelespoir@gmail.com

LE FIL D'ARGENT DE BOUSSENS

L'Assemblée Générale du FIL D'ARGENT de BOUSSENS a eu lieu à la salle des fêtes de BOUSSENS le 21 février 2015.

Le Président : « *Je remercie les adhérents d'être venus nombreux (une cinquantaine de personnes étaient présentes), ainsi que M. le Maire, Président d'honneur, d'avoir pu dégager un peu de son temps pour participer à cette assemblée générale.*

Avant de faire le récapitulatif de nos activités, j'ai une pensée pour les personnes qui ont perdu un être cher, pour ceux qui nous ont quittés, ou qui ne font plus partie de notre club pour des raisons de santé, ainsi qu'à ceux qui ont un souci de santé et à qui je souhaite un prompt rétablissement.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux adhérents, c'est encourageant. Le forum des associations et les thés dansants nous permettent de mieux nous faire connaître, mais je pense que le « bouche à oreille » fonctionne très bien et semble la meilleure publicité pour notre association et c'est en partie grâce à vous tous. J'en conclus que vous vous sentez bien dans ce club. Le bureau et moi même en sommes très heureux. Je voudrais également remercier tous les membres du bureau pour l'aide qu'ils m'apportent, il est important de ne pas se sentir seul... Il règne une excellente ambiance et je ne remercie jamais assez les membres actifs ».

Après un rappel des sorties de 2014, où nous avons eu une participation impor-

tante des adhérents, il a été procédé au renouvellement du bureau :

Composition du bureau :
Président d'honneur :

M. SANS Christian

Président : M. BRESSEL Christian

Vice Président : M. COURNEAU Arnaud

Secrétaire : M. FREMOND Jean

Secrétaire adjointe : Mme LOUP Betty

Pour l'année 2015 nous comptons 65 adhérents malgré quelques départs, soit une progression de 10 %.

Comme le veut la tradition, nous avons commencé une nouvelle saison par un banquet. Nous nous sommes tous retrouvés au Restaurant l'Estarac, cela nous a rappelés de très bons souvenirs... Jean-Denis LACHERADE, toujours fidèle à notre association, a animé l'après midi.

Ce jour là, Mme ALLIENNE, doyenne du club, était des nôtres et nous étions très heureux de sa présence.

Au mois d'avril, nous avons fait un voyage dans le Lot et Garonne avec une visite chez un maître souffleur de verre. Un repas copieux était servi dans une ferme auberge. Nous avons ensuite clôturé cette journée par une croisière sur la BAÏSE. Cette sortie était ouverte à tous et nous avons accueilli des « invités », ce qui nous a permis de compléter le bus. Chacun était enchanté, nous renouvelerons donc l'expérience.

Cette année nous avons prévu :

- Le 17 mai : un thé dansant. Le 21 mai une sortie champêtre au Traouc.



• En juin : une sortie dans les Pyrénées est prévue : le petit train rouge d'Artouste en vallée d'Ossau.

• En juillet et août ce sera « relâche ».

Tous les jeudis après midi, le club accueille les personnes qui désirent passer un moment convivial.

Je félicite les personnes qui gèrent cette activité, il faut penser à tout : le chauffage (le travail de Jeannot), les boissons, le goûter, etc... C'est tout une organisation à mettre en place avec l'aide de M. et Mme FREMOND, Claude et Nadine SALANDINI, Arnaud, Mme TIBOGUE, Germaine et d'autres encore... un grand merci à tous pour votre implication.

Merci à M. le Maire et au Conseil Municipal pour leur aide et avec qui nous prenons plaisir à travailler.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser aux numéros suivants :

M. FREMOND : 05.61.90.00.32.

M. SALANDINI : 05.61.90.04.79.

M. BRESSEL : 05.61 90.11.50.

**Le Président
Christian BRESSEL**



Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !



- Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.



- Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.



- Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.



- Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, **lorsque les circonstances le justifieront.**



- Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.



- Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.



- Évitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.



- N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.



- Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.



- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.



- Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).



- Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.



Pour en savoir plus, consultez le guide « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! » sur le site www.interieur.gouv.fr





UNE SUPERBE SAISON POUR L'IMPACT KARATÉ 31

Le club de karaté de BousSENS a su de nouveau, démontrer ses capacités, la qualité de son enseignement, la formidable énergie de son équipe et l'investissement de ses adhérents, tout au long de la saison qui se termine.

Tout d'abord par de superbes résultats, dont un titre de vainqueur de la coupe de France Kata Wado ryu pour Mary GUET, cette combattante habituée des podiums a démontré à cette occasion ses qualités de technicienne. En karaté combat, les jeunes compétiteurs du club ont également remporté de nombreuses médailles en département, en région, et en inter-régions, et 5 d'entre eux se sont qualifiés en Championnat de France, dont certains en déplacement, pour se mesurer à l'élite du karaté Français au moment même où nous écrivons ces lignes.

Les adultes ont brillamment progressé, le nombre de gradés augmente avec deux nouvelles ceintures noires ; et on l'espère une autre à venir, chez les ados cette fois-ci, puisque le jeune Harry se prépare courageusement pour le prochain passage de shodan qui aura lieu bientôt. De plus, le club compte un nouvel enseignant avec Eric NOE, qui vient de réussir son diplôme d'animateur fédéral.

Tout récemment, l'association s'est distinguée par sa communication, sa coordination et le sérieux de son équipe, tant sur le plan de la gestion du club qu'au niveau événementiel. La coupe des petits samourais orchestrée par l'impact karaté 31, le 5 avril dernier, a rassemblé tout au long de la journée, pas moins de 350 compétiteurs de 4 à 14 ans. Une vraie fête pour les jeunes karatékas qui avaient fait parfois le déplacement de loin. Le bureau de l'impact karaté et les bénévoles furent unanimement salués par les participants et les instances fédérales, dont le président départemental de la fédération française de karaté qui avait fait le déplacement, et qui les a chaleureusement félicités pour leur sens de l'organisation et leur accueil. Des actions bien menées en grande partie grâce au soutien de la municipalité de BousSENS et de l'entreprise LAFARGE Ciment.

Nos karatékas, petits et grands, peuvent être fiers de la saison écoulée, mais forts des valeurs de

leur art martial, ils regardent déjà vers demain, avec de nombreux projets déjà en préparation pour la rentrée : démonstrations, forum des associations, formation de nouveaux arbitres, stages d'experts, et surtout, pour répondre à la demande de tout ceux qui ne peuvent, pour diverses raisons, avoir accès au cours de karaté traditionnels, Sandrine GUET compte créer prochainement une section « Karaté bien-être ».

L'impact karaté 31 propose des cours de baby-karaté, ainsi que des cours de karaté traditionnel wado-ryu, de karaté contact, et de self défense pour enfants, ados et adultes, en loisir ou en compétition. Nous vous invitons à venir découvrir toute l'étendue de cette discipline au dojo de BousSENS, et à suivre l'actualité du club sur le site : <http://impact.karate31.overblog.com/>

**Pour plus d'informations, Johan GUET (professeur principal) se tient à votre disposition :
Au : 06.60.86.93.98.**





JUDO CLUB BOUSSENS 31

« Le Judo Club Bousens 31, vous invite tous les Samedis durant toute la période scolaire, à la pratique du judo, avec des professeurs diplômés d'État. »

LE JUDO CLUB BOUSSENS 31

Le Dojo est au Complexe sportif de Bousens entre le tennis couvert et le terrain de foot.

Actuellement les cours ont lieu le samedi matin :

10h15 à 11h15 (Enfants)

11h15 à 12h15 (Adultes)

Un cours « Éveil judo » (Enfants entre 4 & 6 ans) est à l'étude.

OBJECTIFS POUR LA SAISON 2015-2016

- Redynamiser le club pour augmenter l'effectif des licenciés, par la conception et diffusion d'affiches et flyers.

- Organisation d'une manifestation conviviale ou rencontre interclubs.
- La recherche de partenaires et de subventions.
- Action de fidélisation des adhérents (Déplacements inter-régionaux, interclubs)
- Stage d'entraînement d'été club de judo Balma St Exupéry.

ENTRAINEUR TITULAIRE :

Mr HOUZÉE Romain

- Ceinture Noire 3^e DAN
- International junior
- 3^eème en Championnat de France par équipe (junior)
- 5^eème en Championnat de France par équipe (2^e Div.)

- Niveau 1^o DIV. Sénior Individuel & par équipe
- Enseignant Judo Toulouse Club Saint Exupéry (Balma)
- Participation compétitions Nationales & Régionales

ENTRAINEUR REMPLAÇANT :

Melle HADY

Contactez le Président

Mr KIERSNOWSKI Stanislas

Judo Club Bousens 31

Complexe sportif Émile Lagardelle

Avenue de la Gare

31360 Bousens

06.88.60.76.29

CHEZ « LOS DANÇAÏRES » : DE POLKAS EN MAZURKAS...

Ce premier semestre 2015 confirme le dynamisme de notre association toujours très impliquée dans la transmission des danses traditionnelles et particulièrement des danses occitanes.

- 70 « Dançaires » participent aux ateliers tous les mardis de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes sous la conduite de nos trois animatrices bénévoles Guylaine, Irène et Marie-Germaine.

En ce début d'année, nous avons appris différentes variantes de bourrées, mazurkas, congos, branles...

- Les deux stages organisés les samedis 31 janvier et 14 mars ont permis à une centaine de danseurs, venus de tout le Comminges, et même de la région Midi-Pyrénées, d'apprendre quelques formes de bourrées du Berry et de branles du Haut Agenais.
- Après ces séances d'apprentissage, tout le monde était fin prêt pour les deux bals traditionnels qui se sont déroulés les samedis 31 janvier et 7 mars avec les orchestres « Fublène », « Ja Podetz Créir » et « Milharis ».

Nos adhérents ont contribué à la réussite de ces soirées pour en faire un moment très convivial. Les danseurs ont enchaîné les pas de danse jusque tard dans la nuit emportés par les musiques rythmées et variées des musiciens.

Il faut rappeler que ces bals sont ouverts à tous. On peut y venir pour danser ou tout simplement pour écouter ces airs du répertoire traditionnel, tout cela dans une ambiance amicale, joyeuse et décontractée.

Alors, si vous aimez danser, n'hésitez pas à nous rejoindre et pour avoir un aperçu plus précis de nos activités,



rendez vous sur notre blog : <http://losdancaires.blogspot.fr/>

Le mardi 23 juin à 19 h 30, à la salle des fêtes de Bousens, **assemblée générale ordinaire** de l'association.

Pour tout contact :
Guytaine DARMANI
Tél : 05.61.90.16.72



MÉLI MÉLO

Le club a terminé l'année 2014 par un repas convivial rassemblant toutes les adhérentes et adhérents.

Ce repas a permis de collecter 250 € qui ont été remis à Mme Isabelle TOUZANNE organisatrice du Téléthon.

L'année a débuté le 12 janvier par l'assemblée générale avec une participation importante des adhérents et la présence de M. le Maire ; celle-ci fut clôturée par un apéritif préparé par ces dames de la peinture... excellent !!

Tous les lundis, nous nous retrouvons une quinzaine de personnes pour l'activité peinture, dans une très bonne ambiance et nous travaillons avec plaisir en écoutant sagement les conseils de Mme SERRIS.

Le club prévoit un voyage le vendredi 12 juin vers la Méditerranée.

Nous participerons cette année encore au Forum des associations de Bousens.

Nous exposerons nos travaux (peintures à l'huile aquarelle, gouache et encre de chine) aux Thermes de Salies du Salat du 24 septembre au 10 octobre.

Le vernissage aura lieu le 25 septembre 2015 à 18 h.

Rendez-vous à la rentrée et bonnes vacances.

Le bureau

PHOTO CLUB BOUSSINOIS

Le photo club poursuit son petit bonhomme de chemin entre sorties, cours sur les prises de vues et maniement des appareils photos.

Nos réunions sont inchangées, elles ont lieu tous les mardis de 14 h à 18 h à la maison des associations.

Si vous êtes intéressés, venez nous rendre visite.

Cette année, courant octobre (la date et le lieu sont à déterminer), nous organiserons une soirée diaporama. Nous espérons vous y voir nombreux...!

Contacts :

Mme PENENT Viviane :
05 61 90 12 07

M. SOLER Claude :
05 61 90 64 63

Mail :
photoclubbousinois5@orange.fr

La présidente Viviane PENENT

PYRÉNÉES EXPRESSION

Notre association a débuté les expositions de l'année 2015 :

- Maison de retraite de l'ONAC à Barbazan du 1er avril à fin mai.
- Le 5 mai, nous avons accroché à la maison de retraite « Jallier » à Carbonne.
- Nous serons à la Communauté des Communes du Canton de Cazères à partir de la mi-mai et pour une période de 5 mois.
- Du 2 au 25 septembre 2015 : Exposition à la Médiathèque de Bousens

Les adhérents, que je contacte régulièrement, sont tous devant leur chevalet et répondent toujours présent à toutes les expositions.

La Présidente : Mme SERRIS





TENNIS CLUB BOUSSENS

Des nouvelles du TCB en quelques points

• École de Tennis

Les cours de l'école de tennis qui ont débuté en octobre se terminent fin juin. Pour ceux qui souhaitent continuer l'an prochain ou pour les nouveaux intéressés, rendez-vous au forum des associations qui aura lieu le samedi 5 septembre de 13h30 à 18h. Un stand tennis sera ouvert afin de répondre à vos questions, prendre les inscriptions et pour ceux qui le désireront, Marc vous accueillera sur les courts pour vous faire découvrir ce sport.

• Rassemblements

Comme l'an passé, quatre rassemblements des écoles de tennis de BousSENS, Mazères et Labarthe de

Rivière ont eu lieu pour tous les âges et tous les niveaux. Ci-contre une photo du rassemblement d'avril pour les terrains verts et jaunes.

• Compétitions

Quelques résultats des équipes du club : l'équipe sénior finaliste du Challenge Laffont, les 15/16 ans finalistes de la Coupe Claude Bonnefont et les +55 ans 4ème de leur poule en 2ème division du championnat régional. Sur les compétitions de printemps en cours, les équipes sénior disputent le championnat des Pyrénées, les équipes 13/14 ans et 15/16 ans le challenge du Cagire.

• Tournoi du club 2015

Le prochain tournoi Magic Circuit du TCB aura lieu du 17 au 23 Août 2015, ouvert à tous les jeunes de 8 à 18 ans. Si vous voulez y participer, merci de vous inscrire avant le 21 Août au 05.61.90.32.99 ou par mail à tennisclubbousSENS@wanadoo.fr.

Pour tous renseignements :

MARC FAGGIONATO – professeur diplômé d'état du club – 06 85 64 67 76.

Retrouvez toute l'actualité en temps réel sur le site internet du club : (<http://www.club.fft.fr/tcbousSENS/>), sur Facebook et Twitter « Tennis Club BousSENS ».

PISCINE MUNICIPALE DE BOUSSENS

Du 1^{er} juillet au 31 août

Horaires d'ouverture

Du mardi au dimanche

Matin : 10 h00 - 12 h 30

Après-Midi : 14 h 30 - 19 h

Tarifs 2015 :

Adultes 15 ans et plus	1,10 €
Enfants (7 ans à 14 ans)	0,60 €
Enfants jusqu'à 7 ans	Gratuit
Carnet de 20 entrées Adultes	14 €
Carnet de 20 entrées Enfants	8,50 €
Campeurs Adultes	0,60 €
Campeurs enfants	Gratuit





L'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

A C C A – CHASSE	05.61.90.13.85	LA BOUCHE EN COEUR	07.71.08.13.15
ADREM RECYCLAGE	06.12.04.69.34	LE FIL D'ARGENT	05.61.90.11.50
ANCIENS COMBATTANTS	05.61.97.49.85	LOS DANÇAIRE	05.61.90.16.72
ASSOCIATION ARTS ET MUSIQUE	05.61.90.05.95	MABROC FOOTBALL	06.88.75.33.13
ASSOCIATION EMPLOYES MUNICIPAUX	05.61.90.02.25	MELI-MELO CRÉATIF	06.46.64.55.23
BOUSSENS ENERGIE	05.61.90.08.57	MUSIKAVIVRE	06.52.05.99.49
CHOEURS DES TROIS VALLEES	06.10.17.85.11	PETANQUE BOUSSINOISE	06.29.92.95.47
COMITE DES FÊTES	06.76.48.39.29	PHOTO CLUB BOUSSINOIS	05.61.90.12.07
ELDORADO COUNTRY	05.61.97.45.11	PING PONG LOISIRS	05.61.90.11.43
ETOILES DE L'ESPOIR	05.61.90.72.05	PYRENEES EXPRESSION	05.61.98.15.70
ECOLE DE PÊCHE	05.61.90.34.61	RANDO CLUB	06.11.91.85.80
GYM-EVEIL CORPOREL	06.24.17.08.24	SONG DAY BOUSSENS (école de chant)	06.41.70.87.77
IMPACT KARATÉ 31	06.60.86.93.98	TENNIS CLUB	06.85.64.67.76
JUDO CLUB	06.88.60.76.29		

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

ESCODA Alexis Liam

né le 16.12.2014 à Toulouse (31), fils de ESCODA Jean-Marc et SIMON Aurélia

FAGGIONATO Eléa Denise Louise

née le 27.12.2014 à Toulouse (31), fille de FAGGIONATO Marc et LIVOTI Myriam

CARROUÉ Sacha Roland Jean

né le 16.01.2015 à Toulouse (31), fils de CARROUÉ Stéphane et de LABRUE Sarah

NOYEZ Naïs Eliane Oriane

née le 30.01.2015 à Toulouse (31), fille de NOYEZ Cyril et Marie

SANDY Jade Lock Hi Fong

née le 17.02.2015 à Toulouse (31), fille de SANDY Enrico et Tsarovamana

Félicitations aux heureux parents

DÉCÈS

CARRERE Nicole, le 31.12.2014

CARTAGENA Gérard, le 04.01.2015

FONTOVA Milko, le 05.01.2015

GARCIA- ALARÇON Liliane,
le 10.02.2015

ARSEGUET René, le 24.02.2015

BOLLE Angélique, le 18.03.2015

BUISSONNIERE Micheline, le 04.04.2015

GALY-MENOUS Joséphine (Fifi),
le 02.05.2015

ALDAY Philippe, le 31.05.2015

Toutes nos sincères condoléances
aux familles



Boussens Service

URGENCES

Pompiers	18	EAU
Gendarmerie	17	05.61.94.81.81
SAMU	15	GAZ
Secours depuis un téléphone portable	112	0800.473.333
		ELECTRICITE
		09.72.67.50.31

SECRETARIAT DE MAIRIE

Ouvert du lundi au vendredi
de 13h30 à 17h00

Secrétaire de mairie :

Guylaine DARMANI

Secrétaire adjointe :

Lydie ROLLANDOT

Accueil : Marie-Claude MALLET

Tél : 05.61.90.02.25

Fax : 05.61.90.07.88

mairie-de-boussens@wanadoo.fr

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Ouverte au public:

Lundi de 13h30 à 17h00

Mercredi de 10h00 à 12h00

et de 13h30 à 17h00

Vendredi de 13h30 à 18h00

Responsable : Karine FALEMPE

Tél : 05.61.87.54.15

mediatheque-de-boussens@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du Lundi au Vendredi

de 13h30 à 16h30

Le samedi de 10h00 à 12h00

Tél : 05.61.98.27.15

LA GARE Tél: 05.61.90.00.01

ECOLE PRIMAIRE Tél : 05.61.90.01.04

ECOLE MATERNELLE

Tél : 05.61.90.02.51

CANTINE SCOLAIRE

Tél : 05.61.90.05.92

ALAE

Tél. 05.61.98.28.92 ou 09.67.20.28.92

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 7h30 à 8h50 et de 16h45 à 18h30

Mercredi de 7h30 à 8h50

ALSH Mercredi de 12h à 18h30

ATELIERS MUNICIPAUX

Tél : 05.61.97.13.23

MICRO CRECHE

« Les Petits Loups du Plateau »

Tél. : 09.64.19.33.44

RAMASSAGE DES ORDURES

MENAGERES

Lundi : déchets non recyclables

Jeudi : déchets recyclables (sacs
jaunes)

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

Jeudi

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le 1er lundi du mois

DECHETTERIE

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 30 sept.)

lundi, mardi, mercredi et vendredi :

9h-11h45 et 13h30-18h

jeudi : 13h30-18h / samedi : 9h-18h

Horaires d'hiver (du 1^{er} oct. au 31 mars)

lundi, mardi, mercredi et vendredi :

9h-11h45 et 14h-17h

jeudi : 14-17h / samedi : 9h-17h

Tél : 05.61.97.00.66

Sortie Cazères (près A64)

STADE - SALLE DE SPORTS

Tél : 06.61.81.99.25

PISCINE (juillet et août uniquement)

Tél : 05.61.90.03.60

CAMPING MUNICIPAL

(Ouvert toute l'année)

Renseignements :

05.61.90.03.60 au 06.61.81.99.25

ASSISTANTE SOCIALE

Mme MORERE

Centre Médico-social

Martres-Tolosane

Le jeudi matin

05.61.98.83.86

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme BONZOM Laetitia

Tél : 06.63.61.70.41

Mme DESCUNS Claudia

Tél : 09.51.54.41.66 / 06.65.48.35.79

Mme NICOLAU Sylvie

Tél : 05.61.90.13.25

Mme REY Aurore

Tél : 06.88.68.87.15

Mme MARQUARDT Claudine

Tél: 06.43.51.19.99

Mme THEVENOT Marie-Charlotte

Tél : 05.81.44.22.36 / 06.23.74.83.47

SERVICES RELIGIEUX

Les dates des messes sont

affichées sur la porte de l'église.

MEDECINS

Dr. Cazavet / Dr. Panaitu

Tél : 05.61.90.04.08

MASSEUR-KINESITHEPEUTE D.E.

M. Teychenne / Mme Verel /

Mme Zerlautd

Tél : 05.61.97.45.73 / 06.89.85.06.96

OSTEOPATHE

M. Viguié

Tél : 05.61.97.45.73 / 06.89.85.06.96

ORTOPHONISTE

Mme Gabas Tél : 05.61.97.45.73

PHARMACIE

M. Castan Tél : 05.61.90.00.04

INFIRMIERE

Mme Boutonnet Tél : 05.61.90.40.30

REIKI

Mme Touzanne

Tél : 05.61.90.72.05 / 06.24.43.35.32

SUPERETTE VIVAL -FLEURISTE

Tél : 05.61.90.00.75

PYRENOV

Tél: 05.61.97.37.70 / 06.01.75.79.79

MENUISERIE SAUBENS

Tél : 05.61.90.14.93

MULTI -PROTECH -3 D (Incendie, vol, répulsifs) - Ludovic LEGAL

Tél : 06.89.88.17.23

FRIEMANN Joseph - maçonnerie

Tél : 06.30.81.43.44

SAUVAGE René - maçonnerie

Tél : 09.65.34.63.86 / 06.83.38.47.08

Contrôle Technique SECURITEST

Tél : 05.61.98.20.95

Ent. FABARON

Tél : 06.29.92.95.47

PRO.CO.bois.

Vente de bois de chauffage

Tél : 05.61.97.67.61 / 06.77.47.92.57

MOGA TOURS Taxi, transport malades, pompes funèbre

Tél : 06.32.20.36.55

SERVICE NETTOYAGE AUTOMOBILE à DOMICILE

Tél : 05.61.97.49.22 / 06.47.04.33.93

COUDY Laure

Pose carrelage et dallage

Tél: 06.25.26.33.08

CREATION ENTRETIEN JARDINS

Tél : 06.28.70.11.74

COIFFURE MIXTE

BEATRICE av du 11 nov. 1918

Tél : 05.61.90.01.01

NATHALIE 6 rue des jardins

Tél : 05.61.90.50.58

YVETTE z i Sansonnet

Tél : 05.61.90.00.57

COIFFURE A DOMICILE

CARINE lot. calaouères

Tél : 06.20.75.57.15

STEPHANIE rés. du pré commun

Tél : 06.82.82.64.63

EMOTIF tél : 06.32.95.96.63

COMMINGES INTERIM

Tél : 05.61.98.22.00

RESTAURATION - HÔTEL - CAFES HÔTEL - RESTAURANT DU LAC

** Logis de France

Tél : 05.61.90.01.85

RESTAURANT « CHEZ BRI »

Tél : 05.62.01.43.75

RESTAURANT L'ESTARAC

Tél : 05.61.98.72.48

PIZZA A EMPORTER - DAM 2 PIZZ

Tél : 05.61.87.09.84

BUVETTE DE LA GARE

Tél : 06.87.02.76.29

CAFE DES SPORTS

Tél : 05.61.90.01.07